

Assurer l'avenir de votre organisme sans but lucratif



FONDS DE DOTATION D'ORGANISME

Un fonds de dotation d'organisme est un moyen simple et efficace de générer des revenus pour votre organisme sans but lucratif. Votre fondation communautaire peut vous conseiller dans l'établissement de programmes de planification de dons. Son personnel d'expérience peut aussi vous aider dans la gestion de vos placements et formalités administratives.

Voici comment procéder :

- Votre conseil d'administration détermine le montant qu'il souhaite investir à long terme.
- Votre organisme conclut avec nos professionnels une entente de fonds.
- Nous créons un fonds spécial au nom de votre organisme sans but lucratif.
- Votre organisme reçoit périodiquement des états de compte pour ce fonds.
- Vous pouvez verser de nouvelles contributions à votre fonds en tout temps.
- Nous nous occupons de toutes les formalités administratives, y compris de la gestion des placements, et vous conseillons dans l'attribution des subventions pour maximiser la portée de vos fonds.
- Votre capital est placé dans un fonds de dotation investi à long terme. Seul le produit du fonds est utilisé pour répondre aux besoins locaux. Ainsi, le capital de votre don demeure pour votre organisme une source permanente de fonds au service de votre cause.

Assurer le long terme

Dress to Work aide les personnes à faible revenu à retourner sur le marché du travail en leur donnant une formation, un encadrement et des vêtements pour travailler. Comme de nombreux organismes sans but lucratif, Dress to Work couvre difficilement ses frais d'exploitation.

Au fil des années, plusieurs de ses bénévoles ont proposé à l'organisme de contribuer sous forme de titres immobiliers ou d'actions à valeur appréciée. Mais il ne pouvait ni ne savait accepter ce genre de don.

Jenny Pike, directrice générale, le reconnaît : « Nous n'avions tout simplement pas la compétence pour gérer ce genre de dons. C'était vraiment frustrant de devoir refuser des dons ». Grâce à la création du Dress to Work Fund à la fondation communautaire locale, l'organisme est maintenant en mesure de recevoir des dons plus importants et plus complexes. Il a également pu développer un programme de don planifié et un fonds de dotation permanent qui lui assurent un soutien constant tout en laissant la gestion à la fondation communautaire.



FONDACTIONS
COMMUNAUTAIRES
DU CANADA
ensemble pour tous.



FONDACTIONS
COMMUNAUTAIRES
DU CANADA
ensemble pour tous.

Dix raisons de choisir les fondations communautaires

Un

Nous sommes un organisme local bien implanté dans la collectivité. Nous faisons partie d'un mouvement national que nous bâtissons par le partage.

Deux

Nous invitons les donateurs à participer à titre de bâtisseurs. Nous travaillons en étroite collaboration avec eux afin d'harmoniser leur vision philanthropique aux besoins de la collectivité.

Trois

Nous identifions les besoins à long terme et investissons dans des solutions qui permettent à nos collectivités de façonner elles-mêmes leur avenir.

Quatre

Nous avons une vision globale et inclusive d'une collectivité et accordons des subventions au plus grand éventail possible d'organismes et d'initiatives.

Cinq

Nous offrons un service souple et personnalisé. Nous acceptons une grande gamme d'actifs et assurons aux donateurs des avantages fiscaux optimaux.

Six

Nous établissons des fonds permanents pour assurer la vitalité à long terme des collectivités et d'autres fonds qui répondent à leurs besoins immédiats.

Sept

Nous multiplions les retombées de chacun des dons en les regroupant.

Huit

Nous croyons que la diversité est source de force. C'est pourquoi nous réunissons la collectivité toute entière pour susciter de nouvelles idées, favoriser la participation et renforcer la philanthropie locale.

Neuf

Nous gérons les ressources collectives de manière transparente et responsable. Nous sommes ouverts et accessibles.

Dix

Nous stimulons la vitalité de nos collectivités – ce climat unique et essentiel qui naît de la conviction que chacun y a sa place.

Fonds de dotation d'organisme – Pour votre organisme sans but lucratif

Autres avantages

Un fonds de dotation d'organisme est une façon simple et sûre pour votre organisme sans but lucratif de générer des revenus. Vos donateurs sont assurés que le capital de votre fonds de dotation ne sera pas dépensé, qu'il fructifiera avec le temps et qu'il constituera de ce fait une source de revenu à long terme. Grâce à la fondation communautaire, vous bénéficiez d'un portefeuille diversifié et de frais de placement modiques, des avantages habituellement réservés aux très grands fonds.

Vos donateurs fidèles peuvent faire un legs personnel auprès de notre fondation communautaire afin de soutenir pour toujours votre organisme. Nous facilitons les formes de don planifié ou différé les plus complexes, et même les dons de valeurs mobilières ou immobilières. Nous nous occupons de la gestion des placements et des formalités administratives liés aux fonds de dotation, de sorte que votre personnel et vos bénévoles puissent se consacrer pleinement à votre mission.

Vivre ensemble. Au chacun pour soi, nous choisissons le chacun pour tous. Une société dans laquelle chacun se sent bien lorsque l'autre se sent mieux. Ensemble pour tous.

Nous faisons partie d'un mouvement national, qui réunit plus de 160 fondations communautaires d'un océan à l'autre.

Depuis 1921, année où nous avons commencé à mettre les donateurs en lien avec les besoins et solutions locales, notre seule et unique mission est de contribuer à la vitalité des collectivités.

Ensemble, nous aidons les Canadiens à se bâtir des lieux forts et résilients où il fait bon vivre et travailler.